

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Tel : 05.55.25.08.38



ADRESSE D'ENVOI

ADRESSE DE FACTURATION

MAISON FREGEAT
107 RUE CENTRALE

46130 GLANES
FRANCE
No TVA : FR59879424067

MAISON FREGEAT
107 RUE CENTRALE

46130 GLANES
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2023060259	Code Comptable	021838						
Date Facture	30/06/2023	Date paiement	31/07/2023	Mode de règlement	CHEQUE				
Page	1/1								
N° Ordre		Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax	Prix Tax	Montant		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal						
1	19A-23-06-002777	16/06/2023 17/06/2023	MAISON FREGEAT-46-GLANES CERNO-24-CENAC ET SAINT JULIEN MAISON FREGEAT-46-GLANES	PRIMEURS PAL 80/120	F FOR	288.75 €	288.75 €		
33 Pal									
Frais administratif 3.30€				F		3.30 €	3.30 €		
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 16/06/2023				F			282.35 €		
2	19A-23-06-005131	26/06/2023 27/06/2023	MAISON FREGEAT-46-GLANES CERNO-24-CENAC ET SAINT JULIEN	PRIMEURS PAL 80/120	F FOR	288.75 €	288.75 €		
33 Pal									
Frais administratif 3.30€				F		3.30 €	3.30 €		
3	19A-23-06-005132	26/06/2023 27/06/2023	MAISON FREGEAT-46-GLANES CERNO-24-CENAC ET SAINT JULIEN MAISON FREGEAT-46-GLANES	PRIMEURS PAL 80/120	F FOR	288.75 €	288.75 €		
33 Pal									
Frais administratif 3.30€				F		3.30 €	3.30 €		
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 26/06/2023				F			584.10 €		
Surtaxe gasoil M-1 (grille Index 0.700€)				%	15.0000	882.25 €	125.94 €		
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture : 445.5KG CO2				U					

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
70, RUE MICHEL MONTAIGNE
47200 MARMANDE
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Total HT 1 006.09 €
TVA (20 %) 201.22 €
Total TTC 1 207.31 €

Les factures du Prestataire sont payables à 30 jours date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque.
conditions générales de vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement sur le site internet :
<https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

Papillon à joindre au règlement

MAISON FREGEAT

N° Client : 40115 - (C021838)

N° Facture LAS2023060259

Montant TTC

1 207.31 €